



**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

**Entreprise** • (Page 08)

**Amazon s'offre le mythique studio de James Bond, MGM**

Amazon va racheter le studio MGM, derrière la franchise «James Bond», pour 8,45 ...

**Allemagne**

**Berlin s'attaque à l'écosystème monopolistique de Google**

L'office fédéral anti-cartel allemand fait valoir une nouvelle loi pour dénoncer le caractère devenu incontournable du ... • (Page 08)



**Togo / développement durable**

• (Page 03)

**Reboiser pour créer plus de richesse**



• Le ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Prof. AYEWOUDAN Akodah et son collègue de l'environnement et des ressources forestières, FOLI-BAZI Katari

**AG annuelle et extraordinaire**

**Ecobank, 201 millions USD de bénéfice en 2020**

La banque panafricaine, Ecobank, a tenu le 27 mai 2021, sa 33ème Assemblée ... • (Page 04)

**Statistiques nationales**

**Le Togo lance le PHASAO**

Le Togo a officiellement lancé jeudi son volet national du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) ... • (Page 02)

**Filières agricoles**

**La FAO vient en appui au Togo**

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole (ProMI-FA) au Togo ... • (Page 04)

**Africa Road Builders**

**Muhammadu Buhari, Super Grand Constructeur 2021**

Le président nigérian Muhammadu Buhari a été nommé lauréat du Super Prix du Grand Constructeur ... • (Page 06)

**Marquage sécurisé des produits**

• (Page 05)

**Les contrôles débutent le 1er juillet 2021**

**SETIF - TOGO Sarl - U**  
Société d'Etude Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière  
Immobilier Général, Génie Civil, Travaux Publics, Import - Export  
Route de séminaire - Agoè après la Cour d'Appel, à côté de l'IPP  
(+228) 22 40 40 46 (+228) 92 06 85 06 Lomé - TOGO  
togsetif@gmail.com www.setiftogo.tg  
...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...Nous comptons bien être fidèle ...

Statistiques nationales

# Le Togo lance le PHASAO

Le Togo a officiellement lancé jeudi son volet national du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). L'initiative, soutenue par la Banque Mondiale, concerne en tout sept pays de la sous-région, et a pour objectif d'améliorer et de moderniser les statistiques nationales.



• Sandra Ablamba Johnson, Ministre Secrétaire Générale de la Présidence de la République

• Nicole ESSO

Le Ministre Ablamba Johnson, Secrétaire Générale de la Présidence de la République a procédé ce jeudi 27 mai 2021, au nom du Chef de l'Etat, au lancement national du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest (PHASAO). Sept pays de la sous-région ouest africaine à savoir le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria, la Sierra Leone et le Togo sont concernés par le projet. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 30 millions de dollars pour le Togo dont 15 millions en prêt et 15 millions sous forme de don, le PHASAO vise à améliorer et à moderniser les statistiques nationales. Ce projet prévu pour cinq ans permettra également d'accroître les performances en matière de production et de diffusion des données du Système statistique national (SNN). Dans son intervention, la ministre Sandra Johnson, a rappelé les progrès réalisés par le Togo pour rendre son système statistique national performant avec notam-

ment le rebasage du Produit Intérieur Brut (PIB), l'enquête de suivi téléphonique des ménages dans le cadre de la Covid-19 et le recensement général des entreprises. «L'engagement et la volonté du gouvernement et de la Banque mondiale pour l'harmonisation et l'amélioration des statistiques nationales au Togo à travers le projet PHASAO s'inscrivent dans la perspective d'améliorer la qualité du Système statistique national dans les secteurs sociaux, économiques et administratifs ». Le Ministre a remercié l'institution financière pour ses appuis multiformes en faveur du Togo. Elle a réaffirmé l'engagement du gouvernement à saisir toutes les opportunités qu'offre le projet pour accélérer le développement de la statistique en vue du pilotage stratégique de l'action publique. «Ce projet contribuera à une meilleure mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale (2020-2025) qui prend en compte les priorités d'actions de développement afin de faire du Togo un pays de cohésion, de paix et une nation moderne avec une crois-

sance économique inclusive et durable » a-t-elle précisé. La Représentante résidente de la Banque mondiale au Togo, Hawa Cissé Wagué a au nom de son institution situé l'importance du projet pour les pays bénéficiaires. « L'objectif du projet est de renforcer les statistiques des pays africains participants et entités régionales en Afrique afin d'harmoniser, de produire, de diffuser et d'améliorer l'utilisation des statistiques économique et sociale de base » a-t-elle déclaré. Au Togo, l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), l'Office togolais des recettes (OTR), la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID), la Direction chargée des prévisions, seront les principales structures bénéficiaires des fonds. Le PHASAO vient renforcer la Stratégie nationale de développement de la statistique de deuxième génération (SNDS 2020-2024) et apportera un appui substantiel au cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5).

## AUX DECIDEURS...

### Aide publique au développement et secteur privé

Le sommet sur le financement des économies africaines qui s'est tenu à Paris le 18 mai dernier se donnait pour objectif d'apporter une respiration financière aux économies africaines. L'ambition affichée ? Récolter 100 milliards de dollars pour combler en partie le besoin de financement de l'Afrique estimé à 1200 milliards de dollars par le Fonds monétaire international (FMI).

S'il a permis des avancées notamment sur l'accès aux vaccins et la future allocation des droits de tirage spéciaux, les montants en jeu sont une « goutte d'eau » par rapport aux besoins pour reprendre les mots du président sénégalais Macky Sall.

Un point important est passé inaperçu. Le communiqué final a souligné l'importance de soutenir le secteur privé, et en particulier les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) pour assurer une croissance à long terme du continent. Bien qu'il s'agisse avant tout de déclarations d'intention, la focale sur secteur privé amène un changement paradigmatique notoire autour de l'aide publique au développement. Selon The Conversation, l'aide publique au développement (APD) reste, le plus souvent, davantage associée aux dons pour soutenir des secteurs sociaux (éducation, santé) ou pour faire face à des urgences humanitaires qu'à un soutien au secteur privé. Une part limitée de l'APD s'oriente néanmoins vers les entreprises. Ce choix d'orienter des ressources publiques rares à des acteurs privés s'explique par le rôle essentiel que jouent les entreprises dans le développement économique. Les entreprises (formelles) permettent aux ménages de sortir de la pauvreté en offrant des emplois décents quand la Banque africaine de Développement estime que les trois quarts des entrants sur le marché du travail en Afrique ne trouvent pas d'emplois.

Ce déficit d'emplois risque d'ailleurs de s'accroître dans les années à venir en raison des évolutions démographiques du continent. Le recours aux emplois informels, dominant sur le continent, demeure, lui, insatisfaisant. La grande majorité des entreprises informelles peinent à croître au-delà du cercle familial et fournissent des emplois peu rémunérateurs et faiblement protecteurs des salariés.

L'aide publique au développement à destination du secteur privé transite principalement par les Institutions Financières de Développement (IFD) qui sont des organisations de développement spécialisées dans le financement des entreprises dans les pays à faible et moyen revenu. Les IFD regroupent à la fois les départements ou institutions spécialisées des banques de développement multilatérales, à l'image de la SFI pour la Banque mondiale, et de nombreuses organisations nationales comme les IFD européennes (réunies dans le réseau EDFI), l'US International Development Finance Corporation ou FinDev Canada.

Les IFD se distinguent des investisseurs privés par deux aspects. D'une part, les projets soutenus par les IFD exigent non seulement une viabilité financière mais aussi des effets positifs sur les autres acteurs économiques, sur la société et sur l'environnement. Autrement dit, ces institutions doivent combiner trois impératifs : rentabilité financière, gestion des risques et impact (économique, social et/ou environnemental).

D'autre part, ces investissements bénéficient d'un soutien public afin de favoriser cette troisième dimension. Cet apport de ressources permet aux IFD de fournir des financements à des conditions préférentielles (taux réduit, maturité allongée, période de grâce) et d'offrir des services d'assistance technique aux clients à titre quasi gratuit.

Les IFD utilisent à la fois des financements directs et indirects pour soutenir les entreprises privées. Les financements directs s'assimilent à des prêts ou des prises de participation à destination d'entreprises (non-financières).

Les études actuelles montrent que les IFD peinent à trouver le point d'équilibre entre les trois impératifs précités. La priorité reste donnée au couple rentabilité – gestion du risque, au détriment de l'impact (économique, social et environnemental) des investissements. Cette difficulté à cibler les entreprises ayant un fort impact trouve diverses sources d'explications.

Un des principaux obstacles tient à la difficulté d'évaluer les impacts des investissements. Alors que la rentabilité et les risques peuvent être facilement monétisés, cela s'avère plus complexe pour les impacts. Ceux-ci recouvrent des aspects qualitatifs (qualité des emplois créés, égalité de genre, préservation de l'environnement, soutien à la cohésion sociale, etc.), se matérialisent à (très) long terme et sont parfois diffus (effet sur la communauté locale, sur la chaîne de valeur, etc.).

Progresser dans la mesure de l'impact des investissements semble donc essentiel pour améliorer l'allocation des ressources vers les investissements à fort impact.

Toutes les entreprises n'ont pas la même influence sur la société. Infographie Banque mondiale  
Le communiqué final du sommet montre que les obstacles identifiés sont reconnus. Il reste à passer des bonnes intentions aux actes puisque les annonces n'impliquent aucun objectif chiffré. Il paraît notamment utile d'augmenter les volumes d'aide pour permettre de diminuer les risques et compenser les coûts induits par l'action en faveur des MPME en Afrique.

KPATIDE Komlan

## Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hab :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

## Togo / développement durable

## Reboiser pour créer plus de richesse

Le Togo célèbre demain, mardi 1er juin 2021, la 45ème édition de la Journée nationale de l'arbre. Occasion pour les autorités d'annoncer que le pays compte reboiser 25% de son territoire d'ici à 2025 et ambitionne d'ici 10 ans, en 2030 un milliard d'arbres plantés et pour y arriver plusieurs innovations.

• Joël YANCLO

L'une des causes de l'irrégularité des pluies est le déboisement que nous effectuons. Le déboisement nous cause plus de tort que nous ne l'imaginons. Car il est à l'origine de l'irrégularité de pluies que nous observons de nos jours. La journée de l'arbre 2021 est donc retenue comme point de démarrage du programme national de reboisement qui consiste à mettre en terre 1 milliard de plants dans les prochaines années à raison de 100 000 plants par an. Nous lançons un appel à tous les togolais à s'approprier la problématique du reboisement qui relève d'une responsabilité individuelle », dit le ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Prof. AYEWOUDAN Akodah, vendredi 28 mai 2021, au cours de la conférence de presse annonciatrice de la 45ème édition de la Journée nationale de l'arbre au Togo qui a lieu demain, mardi 1er juin 2021. Ainsi, les professionnels des médias sont invités à jouer leur rôle d'éveilleur de conscience pour un reboisement intensif. Le Togo compte reboiser 25% de son territoire d'ici 2025 et ambitionne d'atteindre d'ici 10 ans, en 2030 un milliard d'arbres plantés et pour y arriver plusieurs innovations. Cette rencontre avec la presse a été organisée au centre semencier de Davié, coanimée par le ministre de l'environnement et des ressources forestières, FOLI-BAZI Katari et son collègue de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Prof. AYEWOUDAN Akodah. L'innovation a commencé par le lieu de la conférence. C'est sous les arbres en plein air que cette conférence a eu

lieu. Tour à tour, les deux membres du gouvernement ont fait l'état des lieux du reboisement au Togo, dont le taux est actuellement de 0,14% soit en moyenne 2000 ha par an contre celui de la déforestation qui est de 0,42% soit 5679 ha par an. Au regard de ces statistiques, si rien n'est fait dans 10 ans le pays sera désertique. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a décidé d'innover et d'inverser la tendance dans les années à venir. Pour cette année 300 000 plants seront mis en terre le 1er juin avec un suivi régulier. A partir du 2 juin, jusqu'à la fin du mois de septembre le reboisement va se poursuivre sur toute l'étendue du territoire. L'objectif poursuivi est d'atteindre d'ici à 2025 une couverture forestière de 25%. A cet objectif qui constitue l'engagement du ministère de l'environnement, vient s'ajouter l'ambitieux



• Le ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Prof. AYEWOUDAN Akodah et son collègue de l'environnement et des ressources forestières, FOLI-BAZI Katari

programme de 1 milliard d'arbres plantés d'ici à 2030. Les journalistes ont compris la vision du gouvernement à court et long terme qui fera du Togo un pays forestier. Les inquiétudes soulevées

au cours de la conférence de presse sont entre autres, les problèmes fonciers, les essences disponibles, l'éducation à l'écocitoyenneté, le problème de suivi et d'entretien les feux de végétation etc.

Toutes ces inquiétudes ont été levées par les ministres qui ont demandé aux journalistes d'accompagner le processus pour une grande mobilisation de la population afin de faire de cette

campagne une réussite. Pour parvenir à la mise en terre d'un milliard de plants dans les 10 prochaines années, il faut que chaque togolais prenne sur lui d'identifier un lieu à reboiser. Si quelqu'un a un terrain nu qu'il voudrait offrir pour le reboisement, il peut s'approcher de la mairie ou la préfecture la plus proche. Le gouvernement a pour sa part engagé une nouvelle politique d'agriculture en identifiant des zones agricoles aménagées. En marge des surfaces identifiées, il y en a qui sont réservées au reboisement. Au niveau local, des maires et des autorités locales identifieront des lieux qui pourront constituer des forêts urbaines et rurales. L'entretien des plants quant à lui relève de la responsabilité des citoyens, des maires et des autorités locales.



## Baromètres Togo

Référentiel		Sources
Valeur		
Superficie : 56 600 km <sup>2</sup>		Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)		Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an		Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)		Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)		Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)		Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)		BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)		CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)		Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C		COFACE
Taux de scolarisation : 83%		INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés		Sources
Valeur		
Taux de croissance : 5,1 (2019)		CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US		populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)		CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)		BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)		FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)		PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)		MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)		Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)		Populationdata

Suite à la page 05

**Développement de 4 filières agricoles**

**La FAO vient en appui au Togo**

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du **Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole (ProMIFA) au Togo ont démarré une concertation sur les plans de développement des filières volaille, maïs, riz et tomate ce 28 Mai 2021 à Lomé. Cette rencontre initiée par l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) va permettre à l'organisation d'aider le Togo à parvenir à un développement significatif de son secteur agricole à travers une assistance financière et technique aux agriculteurs.**

● **Bernard AFAWOUBO**

La professionnalisation du secteur agricole qui contribue pour 40% au PIB étant ainsi engagée, il convient en termes d'objectif d'œuvrer durablement pour la sécurité alimentaire au Togo à travers le renforcement des capacités pour des systèmes agricoles et alimentaires durables, productifs et résilients. Un atelier national de concertation sur les plans de développement des filières volaille, maïs, riz et tomate a lieu entre différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole (ProMIFA) au Togo. Cette rencontre initiée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se déroule au tour de quatre documents élaborés pour le développement des filières maïs, tomate, riz, et volaille. Les travaux de cette rencontre ont été lancés par le représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, M Kpadénou Anani. Il a été question au cours de cet atelier de recueillir les contributions des uns et des autres dans l'élaboration du guide des constructions des chaînes de valeurs au sein des dites filières. Les travaux de ces échanges permettront à la FAO d'aider le Togo à parvenir à un développement significatif de son secteur agricole à travers une assistance financière et technique aux agriculteurs. Ceci, par l'entremise du projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole (ProMIFA), mis en œuvre par le gouvernement visant la facilitation du financement aux agriculteurs. A en croire Aristide Agbossoumonde, Directeur général du mécanisme incitatif de financement agricole



● **Le présidium**

(MIFA), le gouvernement dans sa politique de développement économique a identifié le secteur agricole comme le secteur pourvoyeur de croissance et d'emploi. C'est dans cette perspective que le MIFA SA a été créé, avec pour objectif, la facilitation de l'accès des acteurs du secteur agricole au financement.

**Conception de nouveaux plans**

Selon la FAO et son partenaire togolais du ProMIFA, l'exercice consiste à présenter les quatre plans nouvellement conçus aux principaux acteurs de ces filières, d'échanger avec ces derniers, pour recueillir des contributions en vue de l'amélioration des quatre documents dans l'optique d'affiner davantage les chaînes de valeur par filière. « Convaincu que l'élaboration de développement des filières appelle à une analyse approfondie des chaînes de

valeurs dans une approche largement participative de l'ensemble des acteurs de la filière et que ces plans constituent l'outil approprié pour améliorer les chaînes de valeurs des filières, je voudrais savoir compter chers participants sur votre lucidité dans l'analyse des drafts de plans de développement des filières et sur la pertinence et le réalisme de vos propositions pour qu'au terme des travaux, nous disposions d'un document de haute qualité », a déclaré Diwa Oyétoundé, Chargé de programmes FAO-Togo. Rappelons que le ProMIFA est financé à hauteur de 22 milliards de FCFA par la FAO. Il vise à accompagner l'insertion de 50 000 ménages agricoles, des femmes et des jeunes agris preneurs dans les chaînes de valeur agricoles.



● **photo de famille**

**AG annuelle et extraordinaire**

**Ecobank, 201 millions USD de bénéfice en 2020**

La banque panafricaine, Ecobank, a tenu le 27 mai 2021, sa 33<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle et son assemblée générale extraordinaire par visioconférence. Les actionnaires ont validé les résultats 2020 du groupe avec un bénéfice annuel de 201 millions USD, contre 184 millions USD en 2019, soit une hausse de 17 millions USD.

● **Eyram AKAKPO**

Cette rencontre était une occasion pour les actionnaires du groupe basé à Lomé de voter la modification des statuts de la société afin de refléter la nomination des commissaires aux comptes par la société lors de l'Assemblée générale. « Je suis devenu président du groupe Ecobank en juin 2020, alors que notre monde était déjà confronté à la pandémie de covid-19. Nous avons offert notre soutien sous de nombreuses formes aux clients, aux employés, aux communautés, aux autorités sanitaires et aux gouvernements. Grâce à nos multiples canaux de distribution et à nos investissements substantiels dans la technologie, nous avons pu assurer une continuité de service sans faille. Nous avons l'intention de développer notre activité et de rester à l'avant-garde du commerce, des paiements, des transferts d'argent et de l'inclusion financière, en tirant continuellement parti de la technologie et de partenariats judicieux », a indiqué Alain Nkontchou, le président du groupe Ecobank. Le directeur général du groupe Ecobank, Adé Ayeyemi a pour sa part démontré que son institution investie et met l'accent sur une stratégie visant à reconstruire en mieux afin de se positionner pour une croissance et une durabilité à long terme. « Nous allons poursuivre notre programme de dynamisation de l'exécution afin d'utiliser ces investissements pour accroître les revenus, et générer une croissance à long terme. Ainsi qu'un rendement du capital pour l'entreprise et ses actionnaires », a-t-il déclaré. Les actionnaires ont au cours de la séance validé les résultats 2020 du groupe avec un bénéfice annuel de 201 millions USD, contre 184 millions USD en 2019, soit une hausse de 17 millions USD due à l'accélération de l'usage de la technologie au cours de l'année. « La pandémie a accé-



● **Alain Nkontchou, le président du groupe Ecobank.**

léré la migration progressive des consommateurs vers les canaux numériques, ce qui a transformé notre façon de travailler à bien des égards. Grâce à nos investissements technologiques au fil des ans, nous étions préparés et nous avons veillé à fournir à nos clients un accès permanent 24h/24 et 7j/7 à leurs demandes en matière de services financiers. Par exemple, nos centres d'appels sont restés ouverts, et Rafiki, notre chatbot-assistant virtuel doté d'intelligence artificielle, a pris en charge des services bancaires de routine », s'est réjoui la banque à travers un communiqué. « Notre gamme complète de services bancaires est restée disponible sur toutes nos plateformes numériques : mobile, en ligne, omni plus et omni lite », a-t-il poursuivi.

La société basée à Lomé indique par ailleurs que le Produit net bancaire (PNB) du groupe a progressé de 4% pour atteindre 1.680 millions USD en 2020. Notons que l'ensemble des résolutions présentées à cette assemblée générale ont été approuvées, notamment le renouvellement des mandats d'administrateur de M. Alain Nkontchou, Brian Kennedy et David O'Sullivan pour une période de 3ans. La cooptation d'Hervé Assah en qualité d'administrateur a été également ratifiée par les actionnaires pour un mandat de trois ans prenant fin au troisième anniversaire de sa cooptation en tant qu'administrateur. Le mandat des commissaires aux comptes Deloitte Nigeria et Grant Thornton, Côte d'Ivoire, pour une durée de six ans, a en outre été renouvelé, sous réserve de la modification des statuts de la société.

**Le PNB progresse de 4 %**



**Baromètres Togo**

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)
Populationdata	
Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)
CNC	
Pib/hbt :	672 Dollars US
populationdata	
Taux d'inflation :	1,7 (2019)
CNC	
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)
BCEAO	
Dette publique :	72% du Pib (2018)
FMI	
Taux de chômage :	3,4% (2015)
PNUD	
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)
MEF	
Notation financière :	« B » (Mai 2019)
Standard & Poor's	
IDH :	0,503 / 1 (2017)
Populationdata	

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail – Liberté – Patrie

Commission chargée du Suivi de l'Exécution  
du Contrat Etat Togolais-SICPA S.A

## Communiqué Conjoint :

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale rappellent aux opérateurs économiques que les produits énumérés à l'article 2 de l'arrêté interministériel n° 005/MEF/MCIPSPT du 06 février 2017 à savoir : **eaux, bières, jus de fruits, vins, vermouths, boissons alcoolisées ou non et tabacs**, ne peuvent être offerts ni affichés à la vente et moins encore être vendus, s'ils ne comportent pas de **marque sécurisée obligatoire**.

Il leur est donc demandé de marquer, **sans délai**, tous les produits qui sont dans le champ d'application du **marquage sécurisé obligatoire entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2020**. Les produits non marqués seront considérés comme provenant de l'importation illégale (sans déclaration, contrebande) ou de la contrefaçon.

Pour rappel, les équipements pour les lignes de production automatisée et les vignettes pour les importateurs et les petits fabricants locaux sont disponibles au siège de la Société SICPA sise à la Cité OUA en face de CI-CARE joignable au numéro 00228 22 53 59 50.

Pour la création de compte **Solution Automatisée de Marquage (SAM)** et le référencement des articles soumis au marquage sécurisé obligatoire, il est demandé aux opérateurs économiques de prendre contact avec le Point Focal SICPA à l'OTR joignable aux numéros ci-après 90 09 98 85/22 53 14 35, email : dkponor@otr.tg.

Les contrôles aux frontières et inspections aux points de ventes intérieurs débutent le **jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi conformément au Code des Douanes National, au Code Général des Impôts et au Livre de Procédures Fiscales.

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale comptent sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 07 MAI 2021

Le Ministre de l'Economie et des  
Finances



**Sani YAYA**

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie  
et de la Consommation Locale



**S.T. Kodjo ADEDZE**

## OMC / Subventions à la pêche

## Un nouveau texte pour les négociations de juillet 2021

Le président des négociations sur les subventions à la pêche, l'Ambassadeur Santiago Wills (Colombie), a présenté le 11 mai dernier, un nouveau projet de texte visant à ce que les Membres s'approchent d'un accord avant la réunion ministérielle du 15 juillet. Le texte est fondé sur les travaux collectifs des Membres et identifie des terrains d'entente en vue de réduire les subventions à la pêche préjudiciables et de garantir la durabilité des océans.

● Joël YANCLO

Le but de ce nouveau projet de texte est de servir de base aux travaux visant à obtenir un texte mis au propre pouvant être présenté à une réunion des ministres le 15 juillet », a dit le Président aux Chefs de délégation lors d'une réunion du Groupe de négociation sur les règles. « Cela nous laisse juste deux mois pour terminer. Le sentiment d'urgence partagé est palpable, et nous devons en tirer profit pour trouver enfin des terrains d'entente de compromis qui représenteront le résultat ambitieux et équilibré auquel les Ministres à Buenos Aires nous ont prescrit de parvenir, afin d'apporter une contribution substantielle et concrète à la santé de nos océans communs ». Le nouveau projet de texte est disponible ici. La déclaration du Président peut être consultée ici. Au titre du mandat issu de la onzième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Buenos Aires en 2017, ainsi que de la cible 14.6 des Objectifs de développement durable de l'ONU,



● Le président des négociations sur les subventions à la pêche présente un nouveau texte en vue de la réunion ministérielle de juillet

les négociateurs se sont vus confier la tâche de parvenir à un accord sur des disciplines visant à éliminer les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et à prohiber certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, le traitement spécial et différencié faisant partie intégrante des négociations. Le Président a noté que le projet de texte reflétait les libellés provenant des Membres de l'OMC, qu'ils figurent dans les propositions, qu'ils soient l'œuvre d'un facilitateur ou qu'ils aient été exprimés pendant les réunions et les consulta-

tions. L'ensemble du texte doit faire l'objet d'une discussion et il appartiendra en dernier ressort aux Membres de résoudre les questions qui restent ouvertes, a-t-il ajouté. Chaque semaine sera consacrée à une question spécifique figurant dans le texte. « Je sais que ce ne sera pas facile. Rien n'est facile lorsque 164 Membres doivent parvenir à un consensus, mais c'est faisable. Le point positif est que nous avons face à nous un texte complet sur la base duquel nous pouvons dialoguer », a dit le Président. « Maintenant, il est temps de se lancer dans un sprint pour franchir la ligne d'arrivée ».

## Premier trimestre 2021

## Afreximbank réalise un bénéfice net de 87,3 millions USD

La Banque africaine d'import-export (Afreximbank) enregistre une forte croissance au premier trimestre au regard de ses états financiers non audités du premier trimestre 2021, publiés ce jeudi 27 mai.

Les résultats des trois premiers mois clos le 31 mars 2021 affichent une croissance résiliente et au-dessus de la moyenne de l'année précédente à la même période. « La Banque a déclaré un bénéfice net de 87,3 millions USD, soit une augmentation de 4% par rapport à la performance 2020 de 84,2 millions USD, réalisée en grande partie grâce à une croissance de 23% du revenu net d'intérêts. L'augmentation du revenu net d'intérêts découle d'une croissance de 41% des prêts et avances nets et d'une baisse de 11% des intérêts débiteurs », fait remarquer Afreximbank. « Dans le contexte d'une économie mondiale qui s'est améliorée depuis le dernier trimestre de 2020 avec le déploiement réussi des vaccins COVID-19, nous sommes heureux d'avoir signalé une



croissance d'une année sur l'autre au premier trimestre de 2021 et clôturé le période dans une situation financière saine avec des niveaux de capital solides », a soutenu Benedict Oramah, le président d'Afreximbank. Qui s'est par ailleurs félicité des progrès significatifs dans la mise en œuvre des initiatives stratégiques et affiche sa détermination à promouvoir le commerce intra-africain dans le cadre de l'Accord de libre-échange continental africain (Zlecaf), sur la base duquel les échanges ont commencé

le 1er janvier 2021. En raison de la mise en œuvre du mécanisme d'atténuation de l'impact de la pandémie sur le commerce (Patimfa), le total des actifs de la banque a augmenté de 30% par rapport l'année précédente, pour atteindre 19,25 milliards de dollars au 31 mars 2021. Mais, les fonds propres de la Banque ont augmenté de 2,64% à 3,46 milliards de dollars par rapport au montant de 3,37 milliards de dollars enregistré en décembre 2020.

Avec [financialafrik.com](http://financialafrik.com)

## Africa Road Builders

## Muhammadu Buhari, Super Grand Constructeur 2021

Le président nigérian Muhammadu Buhari a été nommé lauréat du Super Prix du Grand Constructeur 2021, le Trophée Babacar Ndiaye, lors de la conférence inaugurale des constructeurs de routes africaines qui s'est tenue au Caire la semaine dernière.

● Nicole ESSO

Le chef de l'Etat nigérian, qui succède à son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, lauréat du prix 2020, a reçu le prix "pour son leadership personnel et pour les efforts déployés pour assurer la sécurité routière et la santé de la population dans le contexte du transport". Le comité de sélection a cité les efforts du Nigéria pour améliorer la sécurité routière et la qualité de l'air pour les usagers de la route, et a salué les efforts déployés pour obtenir les vaccins COVID-19 et pour faire progresser les grands projets de transport, en particulier dans le secteur ferroviaire, qui garantiront le fonctionnement optimal des routes et des transports. Le trophée sera décerné le 24 juin en marge des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement. Le thème central de la conférence de cette année était "Routes et transports pour la santé: actions et réalisations pour relever les défis de l'Afrique". La conférence était présidée par le ministre égyptien des Transports, Kamel Elwazeer, représenté par l'ingénieur général Mustafa El-Din Hossam, président de l'Autorité égyptienne des routes et des ponts. Un certain nombre de participants



ont présenté des articles, dont Carlos Lopes, un économiste de Guinée-Bissau qui préside le Bureau de la Conférence des constructeurs de routes en Afrique. Des représentants d'Afreximbank, du Fonds sénégalais d'entretien routier et du Bureau national des études techniques de Côte d'Ivoire ont également fait des présentations. Le Prix Babacar Ndiaye Africa Road Builders est organisé par Acturoutes, une plateforme d'information sur les infrastructures et les routes en Afrique, et Media for Infrastructure and Finance in Africa (MIFA), un réseau de journalistes africains spécialisés dans les infrastructures routières. Le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi A. Adesina, parraine le prix. Le comité de sélection comprend des représentants des médias des cinq régions du continent qui

s'appuient sur les reportages des médias et des experts des réseaux routiers, des transports et du développement durable. Le prix a été créé en l'honneur de Babacar Ndiaye, Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement de 1985 à 1995. Chaque année, le comité de sélection Africa Road Builders évalue avec soin des projets ambitieux et tangibles qui ont un impact réel sur la mobilité des personnes en Afrique. Le président Abdel Fattah al-Sissi a été reconnu pour son travail visant à améliorer la qualité de vie du peuple égyptien. Au Caire, ces travaux comprennent la station de métro Héliopolis et le pont suspendu sur le Nil, ainsi que l'extension du port de Damiette et la restauration de la ligne de chemin de fer Tanta-Mansourah-Damiette.

## Kenya

## 624 banques numériques interdites de partage de données

La Banque centrale du Kenya (CBK) a annoncé vendredi 28 mai, avoir interdit 624 prêteurs numériques et fournisseurs de crédit uniquement de partager les données de leurs clients avec les bureaux de référence de crédit (CRB). Ces informations concernent les paiements de prêts et les défauts de paiement de l'année dernière. La décision fait suite à une plainte déposée par les clients qui réclament une protection de leurs données personnelles.

De nouvelles données montrent que le Kenya avait 1994 fournisseurs de données tiers autorisés à partager les défauts de paiement et les paiements des emprunteurs avec les CRB. Ce qui correspond à une baisse de 23,8% par rapport à 2618 entreprises agréées l'année précédente. Le régulateur bancaire a attribué la chute à l'interdiction, qui faisait suite au tollé suscité par une utilisation abusive généralisée du mécanisme d'échange d'informations sur le crédit (CIS). Les CRB sont autorisés à contacter des tiers, y compris des prêteurs numériques, pour obtenir des informations sur

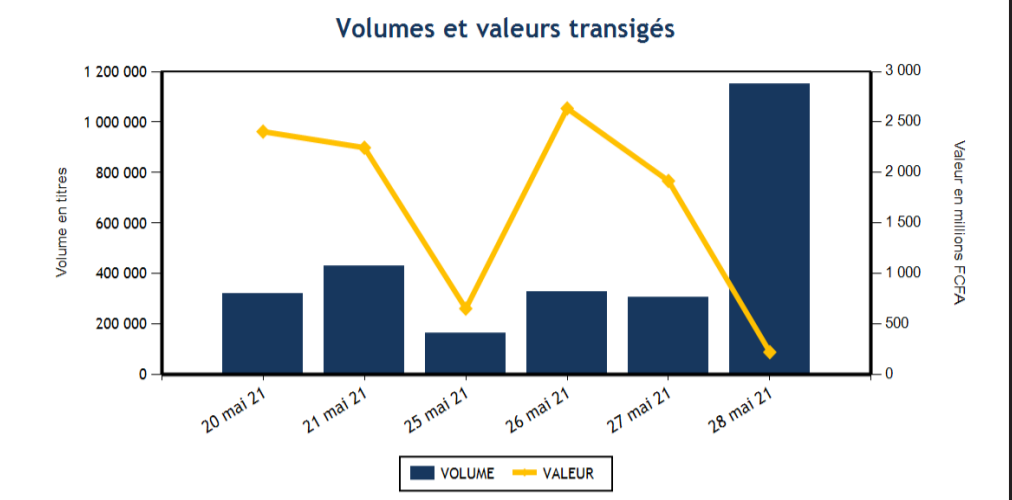
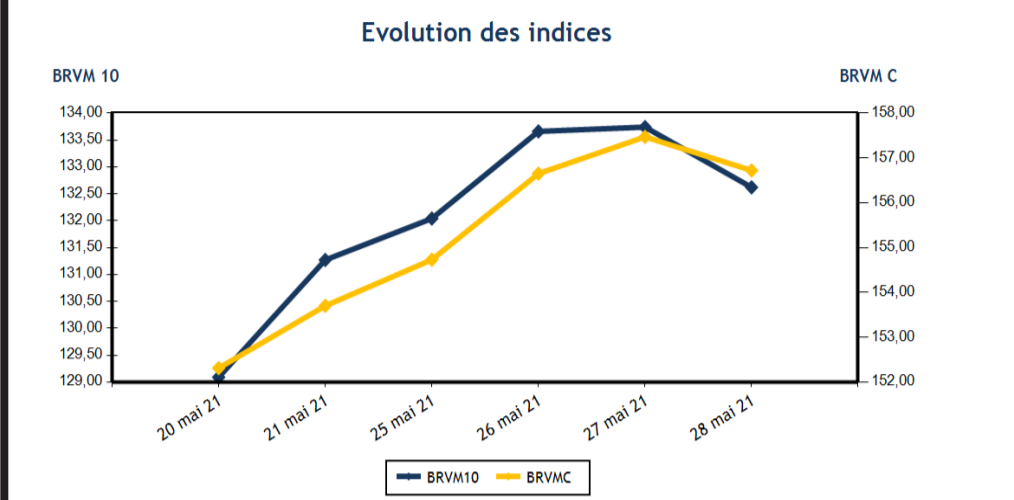


les paiements de prêts et les défauts de paiement pour un partage ultérieur avec les banques, les institutions de microfinance et les saccos. « La baisse du nombre fait suite au retrait de la CBK le 14 avril 2020 de 491 approbations accordées à des prêteurs numériques (mobiles) et de crédit uniquement non réglementés en tant que four-

nisseurs d'informations de crédit tiers aux CRB », indique le régulateur bancaire dans son rapport annuel sur la supervision de 2020. La décision de la CBK intervient dans un contexte très difficile de coronavirus où les défauts de paiements ne cessent d'augmenter.

Avec [financialafrik.com](http://financialafrik.com)

<b>BRVM 10</b>	<b>132,62</b>	 <b>BULLETTIN OFFICIEL DE LA COTE</b> N° 101 vendredi 28 mai 2021 Site : www.brvm.org	<b>BRVM Composite</b>	<b>156,72</b>
Variation Jour	↓ -0,84 %		Variation Jour	↓ -0,48 %
Variation annuelle	↑ 1,33 %		Variation annuelle	↑ 7,81 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 716 464 472 111	-0,47 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 152 171	714,31 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	219 766 367	-23,41 %
Nombre de titres transigés	40	-2,44 %
Nombre de titres en hausse	21	-8,70 %
Nombre de titres en baisse	10	11,11 %
Nombre de titres inchangés	9	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 535 566 912 119	-0,16 %
Volume échangé	142	-99,91 %
Valeur transigée (FCFA)	1 387 520	-99,91 %
Nombre de titres transigés	5	-37,50 %
Nombre de titres en hausse	2	0,00 %
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	3	-50,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	3 655	7,50 %	-0,54 %
SODE CI (SDCC)	3 900	7,14 %	30,43 %
NESTLE CI (NTLC)	3 395	7,10 %	960,94 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	460	6,98 %	27,78 %
SITAB CI (STBC)	3 475	6,92 %	555,66 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 750	-6,25 %	-9,64 %
SAFCA CI (SAFC)	250	-5,66 %	-10,71 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 855	-2,37 %	15,22 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	3 350	-2,19 %	-13,99 %
TOTAL CI (TTLC)	1 440	-2,04 %	-9,43 %

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	70,27	2,26 %	93,85 %	24 418	48 292 120	14,96
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	439,37	-1,85 %	7,04 %	13 468	99 795 385	8,99
BRVM - FINANCES	15	58,17	-0,41 %	-3,03 %	1 102 703	54 922 792	11,30
BRVM - TRANSPORT	2	357,22	2,75 %	-5,67 %	346	504 105	5,91
BRVM - AGRICULTURE	5	134,56	0,61 %	55,49 %	1 958	4 448 985	8,61
BRVM - DISTRIBUTION	7	229,98	2,00 %	1,57 %	9 147	11 732 240	13,83
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	666,30	0,00 %	92,86 %	131	70 740	3,13
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,50	
Taux de rendement moyen du marché	7,35	
Taux de rentabilité moyen du marché	12,13	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	89	
Volume moyen annuel par séance	185 504,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 082 026 851,88	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,67	
Ratio moyen de satisfaction	83,89	
Ratio moyen de tendance	2 286,05	
Ratio moyen de couverture	4,37	
Taux de rotation moyen du marché	0,11	
Prime de risque du marché	4,63	
Nombre de SGI participantes	26	

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



## Entreprise

## Amazon s'offre le mythique studio de James Bond, MGM

Amazon va racheter le studio MGM, derrière la franchise «James Bond», pour 8,45 milliards de dollars, deuxième acquisition la plus chère de l'histoire de l'entreprise.

James Bond, «Rocky»... Plus de 4000 films vont passer sous le pavillon d'Amazon après l'acquisition pour 8,45 milliards de dollars du studio hollywoodien quasi centenaire MGM, Metro-Goldwyn-Mayer, manière pour l'ogre américain du commerce en ligne de concurrencer Netflix dans le streaming. Ce rachat «est très exaltant et il offre beaucoup d'opportunités d'histoires de grandes qualités à raconter», s'est réjoui dans un communiqué Mike Hopkins, vice-président senior de Prime Video et d'Amazon Studios. Il s'agit de la deuxième acquisition la plus chère de l'histoire d'Amazon après le rachat des supermarchés américains Whole Foods pour 13,7 milliards de dollars en 2017. Outre plus de 4000 films dont la saga de l'agent 007, «Robocop», «Basic Instinct», «Raging Bull» et «Thelma & Louise», Amazon va faire main basse sur un vaste catalogue de séries, dont «The Handmaid's Tale», « Fargo » et « Vikings ». «La véritable valeur financière de cet accord est le trésor de la propriété intellectuelle du catalogue complet que nous prévoyons de réinventer et de développer avec la talentueuse équipe de MGM», ajoute Mike Hopkins.

## Contenu

À travers ce rachat, le géant américain fondé par le milliardaire Jeff Bezos se renforce dans le contenu pour son service de streaming Amazon Prime Video, la mère des batailles dans le monde du divertissement soumis à une concurrence impitoyable entre services. Pour gagner des abonnés et des parts de marché, les plateformes de streaming sont

## Boeing

## Amende de 17 millions pour des problèmes de production sur le 737

Le constructeur aéronautique a été épinglé notamment pour avoir installé sur des appareils des capteurs qui n'étaient pas approuvés.

Boeing a accepté de payer au moins 17 millions de dollars d'amende à l'agence américaine de supervision de l'aviation, la FAA, pour des problèmes de production sur les 737 MAX et les 737 NG, selon un communiqué jeudi. Le constructeur aéronautique a d'une part installé sur 759 de ces appareils des capteurs qui n'étaient pas approuvés pour ces équipements entre 2015 et 2019, détaille la FAA. Boeing a par ailleurs émis des certifi-



«MGM a près d'un siècle d'histoire cinématographique et complète le travail d'Amazon Studios» a indiqué Amazon.

contraintes d'investir massivement dans le contenu, à l'instar de Netflix qui pourrait dépenser 17 milliards de dollars cette année, ou tenter de croître à travers des acquisitions. Bien qu'il ait vu sa croissance ralentir en raison de la réouverture progressive des économies à la faveur d'une baisse des contaminations au Covid-19, Netflix domine le secteur en revendiquant fin avril 208 millions d'abonnés payants dans le monde. Les plateformes de Disney (Disney+, ESPN+, Hulu) en recensaient 159 millions début avril. Amazon comptait de son côté mi-avril plus de 200 millions d'utilisateurs de son service prime, qui donne accès à des livraisons gratuites et rapides et à sa plateforme de streaming.

## «Le Seigneur des anneaux»

Le géant américain qui pèse plus de 1600 milliards de dollars en Bourse a déjà lancé de coûteuses acquisitions ces dernières années avec les droits télévisés pour «Le Seigneur des anneaux», la saga fantastique culte de J.R.R. Tolkien, pour 250 millions de dollars. Amazon a l'intention d'en faire une série à plusieurs saisons. Il

cats de navigabilité pour 178 avions 737 MAX équipés en 2018 de rails de bec de bord d'attaque, c'est-à-dire les éléments permettant de guider le mouvement des parties mobiles de l'aile, non conformes. La FAA a prévu des mesures correctives à mettre en place, sans quoi Boeing devra payer 10 millions de dollars supplémentaires. Le constructeur s'est notamment engagé à évaluer si ses processus de supervision des sous-traitants sont appropriés et si l'entreprise

s'est aussi engouffré dans la brèche sportive, avec l'achat de droits exclusifs sur la NFL aux États-Unis, mais aussi Wimbledon et l'US Open au Royaume-Uni. En France, le géant a acquis une partie des droits de Roland-Garros pour cette année et les deux à venir. L'annonce du rachat de MGM survient dans un contexte de mouvements de consolidation brutaux ces derniers jours. Le géant des télécommunications AT&T a annoncé à la mi-mai la fusion de sa filiale Warner-Media avec Discovery, qui proposent respectivement les services de streaming HBO MAX et Discovery+. La valeur des fusions ou acquisitions dans le secteur des médias et du divertissement cette année est au plus haut depuis l'an 2000, avec 232 milliards de dollars selon le fournisseur de données Refinitiv, près de sept fois supérieure au niveau de l'an dernier à la même époque. Cette absorption représente par ailleurs la dernière d'une longue série pour les studios hollywoodiens, après notamment celle de Warner Bros par AT&T, d'Universal par Comcast, et de Paramount par ViacomCBS.

(AFP)

## Allemagne

## Berlin s'attaque à l'écosystème monopolistique de Google

L'office fédéral anti-cartel allemand fait valoir une nouvelle loi pour dénoncer le caractère devenu incontournable du géant américain.

Le géant américain de la tech Google est visé par une enquête en Allemagne pour des pratiques supposées mettre en danger la concurrence, ce dont il se défend, après une loi récente renforçant les pouvoirs d'action contre les géants du numérique. L'office fédéral anti-cartel a ouvert mardi une enquête contre deux entités européennes de Google et sa maison-mère Alphabet aux États-Unis «conformément à la nouvelle réglementation pour les entreprises du numérique», selon un communiqué. Le gendarme de la concurrence avait déjà lancé, au nom de cette loi adoptée en début d'année, une procédure contre Amazon en mai et contre Facebook dès janvier. Les autorités indiquent vouloir déterminer si le «grand nombre de services» développés par Google lui octroient une «importance cruciale pour la concurrence sur les marchés», selon Andreas Mundt, président de l'Office fédéral, cité dans un communiqué. Google exploite le moteur de recherche du même nom, la chaîne en ligne YouTube, le service de géolocalisation Maps, le système d'exploitation Android comme le navigateur Chrome. Le tout forme un «écosystème» difficile à attaquer par ses concurrents, une situation que le gendarme allemand des marchés peut désormais sanctionner.



Auparavant, l'autorité devait prouver l'existence d'un abus de position dominante sur un marché précis, avant de prendre des sanctions liées à des pratiques spécifiques, moyennant une procédure plus fastidieuse pour un effet plus limité. L'office a initié mardi une seconde procédure destinée à examiner «de très près les conditions de traitement des données» de ses utilisateurs, qui sont le cœur de métier de Google et des autres géants des «Gafas». Une «question centrale» sera ici de «savoir si les consommateurs disposent d'options suffisantes pour l'utilisation par Google de leurs données» dès lors qu'ils recourent à ses services, a ajouté M.Mundt.

## Google veut «coopérer»

La nouvelle réglementation antitrust allemande donne des exemples concrets de pratiques qui peuvent être interdites à une entreprise ayant une importance cruciale sur les marchés, rappelle l'Of-

fice. Contactée par l'AFP, l'entreprise a expliqué que «les gens utilisent Google parce que nos offres leur sont utiles, pas parce qu'ils y sont obligés ou parce qu'ils ne trouvent aucune alternative», selon Ralf Bremer, porte-parole. Les consommateurs allemands ont en outre «un vaste choix» en matière de services en ligne et un «contrôle facile» sur la façon dont leurs informations sont utilisées, la même source ajoutant que cette utilisation était «limitée». Google indique enfin vouloir coopérer «étroitement» avec l'autorité allemande de la concurrence. Avec sa récente loi, l'Allemagne fait figure de pionnière dans la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles des géants du numérique en Europe, où un projet de régulation visant à mettre fin aux abus des géants du numérique, dévoilé en décembre par la Commission européenne, reste en discussion.

(AFPE)

## Etats-Unis

## Amazon poursuivi aux USA pour abus de position dominante

Le leader mondial du commerce en ligne contraindrait les vendeurs à lui réserver leurs plus bas prix et s'arrogerait jusqu'à 40% du prix du produit vendu.

Le procureur de la capitale américaine Washington a lancé des poursuites mardi contre Amazon, qu'il accuse d'entrave à la concurrence dans le commerce en ligne. «Le comportement d'Amazon et sa part de marché prouvent son intention de bâtir un monopole, avec une dangereuse probabilité de succès», détaille la plainte du procureur Karl Racine. Il reproche au géant du e-commerce d'empêcher les entreprises de vendre leurs produits moins chers ailleurs que sur sa plateforme. Il réclame des dommages et intérêts ainsi que des mesures pour interdire ce genre de pratiques à l'avenir. Le groupe de Seattle «maximise ses profits aux dépens des vendeurs et des consommateurs forcés de payer des prix artificiellement élevés, tout en nuisant à la compétition et à l'innovation», conti-

nue-t-il. «C'est exactement l'inverse», a réagi un porte-parole d'Amazon, contacté par l'AFP. «Les commerçants déterminent leurs prix pour les produits qu'ils vendent dans notre magasin». «Amazon est fier de proposer des prix bas sur une sélection large, et, comme n'importe quel magasin, nous nous réservons le droit de ne pas mettre en avant des offres dont le prix n'est pas compétitif», a-t-il ajouté.

## «Capacité de nuire»

Le magistrat vise en particulier une clause dans les contrats avec les commerçants, qui leur interdisait de proposer leurs biens à des prix inférieurs sur d'autres sites. Amazon dit avoir arrêté cette pratique en 2019. «En réalité, ils ont discrètement remplacé cette clause par une autre, équivalente, qui dit que les vendeurs tiers peuvent être sanctionnés ou renvoyés

d'Amazon s'ils commercialisent leurs produits pour des prix moins élevés ailleurs», assure le juge. Il mentionne aussi les «commissions élevées» prélevées par la firme, «jusqu'à 40% du prix du produit». La plainte demande de «retirer à Amazon la capacité de nuire à la compétition», y compris en ayant recours à des mesures structurelles, qui peuvent désigner un démantèlement. «Les demandes du procureur général forceraient Amazon à afficher des prix plus élevés pour les clients, ce qui est paradoxalement contraire aux objectifs essentiels des lois antitrust», a commenté le porte-parole du groupe. «Cela nuirait aussi aux PME, qui sont déjà suffisamment en difficulté en ce moment», a abondé Ryan Young, un analyste du centre de réflexion Competitive Enterprise Institute.

(AFPE)

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Planification du développement durable	18 janvier et 28 février 2021	En ligne	<a href="https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements">https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements</a>
Assises africaines de l'intelligence économique 1er au 3 septembre 2021	Février 2021	Congo	<a href="mailto:communication@assises-africaines-ie.org">communication@assises-africaines-ie.org</a>
Conférence internationale sur l'économie, la finance et les affaires	17 au 18 février 2021	France	<a href="https://rsepconferences.com/active-conference-subitems/submit-here/">https://rsepconferences.com/active-conference-subitems/submit-here/</a>
Septième session du forum régional africain sur le développement durable	1 au 4 mars 2021	Brazzaville, Congo	<a href="https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements">https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements</a>
Salon International du Plastique	2 au 5 Mars 2021	Tunisie	<a href="http://www.plasticexpo.com.tn/">http://www.plasticexpo.com.tn/</a>
salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	16 au 19 mars 2021	Lyon, France	<a href="http://Global-industrie.com">Global-industrie.com</a>
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	17 au 23 mars 2021	Addis-Abeba	<a href="http://Papersmart.uneca.org">Papersmart.uneca.org</a>
INTERMAT	19 au 24 avril 2021	Paris, France	<a href="http://www.intermatconstruction.com">www.intermatconstruction.com</a>
Sommet de l'innovation organique et des startups émergentes Afrique-Europe	7 et 8 avril 2021	Marseille, France	<a href="http://emergingvalley.com">emergingvalley.com</a>
Rendez-vous international en ligne de l'écosystème start-up Tech	20 au 22 avril 2021		<a href="http://collisionconf.com">collisionconf.com</a>
salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	<a href="http://sirha.com">sirha.com</a>
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	<a href="http://www.worldteakconference2020.com">www.worldteakconference2020.com</a> <a href="mailto:infowtc2020@gmail.com">infowtc2020@gmail.com</a>

## HOROSCOPE finance

**Bélier** A la faveur des beaux aspects de Neptune, vous aurez la possibilité de mener une transaction financière importante concernant des biens familiaux. Tout sera à la satisfaction de tous et à votre avantage.

**Taureau** Vous aurez de grandes chances de faire des bénéfices cette fois grâce aux influx planétaires qui vous seront fort propices. Vous devriez votre succès à votre énergie redoutable et à votre bonne fortune. Vous ferez aussi des étincelles. Vous envisagerez peut-être même un voyage à l'autre bout de la terre pour aller chercher l'argent là où il se trouve. Tout cela semble très excitant !

**Gémeaux** La présente configuration astrale implique toujours un certain manque de chance. Tout se passera comme si les natifs n'arrivaient pas à décider ou à agir. Il arrivera alors qu'après des malchances répétées, ils en viennent à prendre des décisions tranchées pour forcer l'événement et pour engager l'épreuve de force. Mais, agissant ainsi, ils ne feront qu'accentuer encore le climat de malchance.

**Cancer** Si vous êtes sur le point d'effectuer une importante transaction immobilière, vérifiez soigneusement que tout est bien en règle et qu'il n'y a aucun vice de forme. Vous éviterez ainsi une mauvaise surprise.

**Lion** Certaines situations très inconfortables vont enfin se débloquent. Si vous aviez de graves ennuis financiers dernièrement, vous commencerez à entrevoir des solutions à ces problèmes. Mais soyez encore très vigilant quant à vos dépenses.

**Vierge** Compte tenu des bons influx de Mercure, ce sera le moment idéal pour consolider votre situation matérielle, réaliser des transactions immobilières, préparer votre retraite, assurer l'avenir des vôtres. Journée faste pour les assureurs, banquiers, agents de change...

**Balance** Les influx de Pluton vous rendront fort dépensier. Heureusement, vous réussirez à rééquilibrer votre situation financière en effectuant d'intéressantes transactions et en gagnant aux jeux de hasard.

**Scorpion** Amélioration progressive sur le plan matériel. Il faut dire que les influences ne vous ont guère incité ces derniers temps à faire des économies. Mais à partir d'aujourd'hui, vous serez mieux loti, l'argent cherchant à entrer dans votre escarcelle d'un peu partout. Malgré cela, n'oubliez jamais que "la fortune a pour main droite l'habileté et pour main gauche l'économie" (proverbe italien).

**Sagittaire** La planète Mercure en cet aspect brouillera vos idées et obscurcira votre jugement en matière de finances. Mais l'après-midi sera nettement plus favorable. Vous aurez alors de brillantes inspirations et pourrez consolider votre situation matérielle.

**Capricorne** Vénus étant une planète par nature bénéfique, elle vous protégera et vous évitera les difficultés financières importantes. Mais attention à Pluton : vous risquez d'être amené à dépenser plus que prévu pour équiper la maison ou plaire à des membres de la famille. Méfiez-vous, vous dépasserez votre budget avant même de vous en être aperçu ! Surveillez vos comptes de près et remettez à plus tard les achats qui ne sont pas indispensables.

**Verseau** Vos soucis pécuniaires s'éloigneront à pas de géant. L'argent d'un peu partout convergera vers votre escarcelle. Même les débiteurs dont vous désespérez paieront leur écot de façon on ne peut plus correcte. Mais vous aurez un nouveau souci, celui de dépenser cet argent ! Comme le disait Lucius Florus, "il est aussi mauvais d'avoir de l'argent que de n'en avoir pas".

**Poissons** Aujourd'hui, de bonnes opportunités de gains vont se présenter. Si vous avez des démarches à faire auprès de votre banque ou d'un organisme de crédit, la Lune en bel aspect vous facilitera les choses.

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Email : [leconomistetogo@gmail.com](mailto:leconomistetogo@gmail.com)  
Site web : [www.leconomistedutogo.com](http://www.leconomistedutogo.com)  
REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)  
Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Administrateur Général

Léonard DOSSOU

### Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en chef

Joël YANCLO  
00228 97 78 79 07

### Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

### Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

### Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

### Correcteur

Michel Yao AYEVA

### Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

### Imprimerie

J.C. Inter press

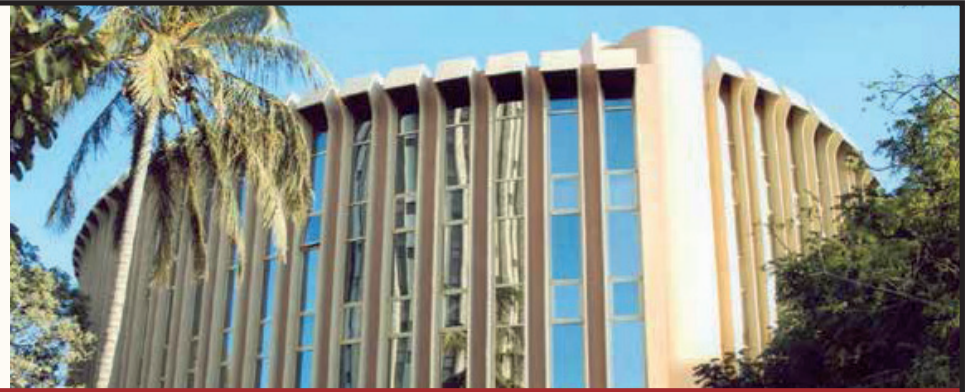
Tirage : 5000



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



**COFEB**  
CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION  
ET D'ETUDES BANCAIRES



## APPEL A CANDIDATURES

### POUR LA 44<sup>e</sup> PROMOTION DU CYCLE DIPLÔMANT DU COFEB

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB) est le Centre de formation créé par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en vue d'assurer le développement de ses ressources humaines et de contribuer au renforcement des capacités des cadres des administrations économiques et financières, des banques et établissements financiers ainsi que des systèmes financiers décentralisés des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La formation est également ouverte aux agents de structures communautaires et des institutions financières régionales. Le COFEB accueille également des agents des banques centrales africaines,

dans le cadre des relations de partenariat que la BCEAO entretient avec ces institutions.

Le Centre pourrait toutefois, à titre exceptionnel, accepter des dossiers de candidats provenant de certains Cabinets exerçant dans les secteurs de l'économie et de la finance, de Centres de recherches, de Bureaux d'étude installés dans l'UEMOA et qui remplissent les mêmes conditions.

Le cycle de formation est sanctionné par le Diplôme de Master II en Finances et Gestion Bancaire.

Il comporte neuf (9) mois d'enseignements théoriques au COFEB, au siège de la BCEAO à Dakar et quatre (4) mois de stage d'application hors du Centre sanctionné par un mémoire à soutenir devant un jury.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

L'acceptation du dossier de candidature est subordonnée au respect des conditions suivantes :

- être âgé de quarante (40) ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- être un agent permanent d'une administration économique et financière, d'un établissement de crédit ou d'un système financier décentralisé d'un État membre de l'UEMOA ;
- être un agent d'une banque centrale africaine partenaire ;
- être un agent permanent d'une institution communautaire sous-régionale ;
- être titulaire d'au moins un diplôme de niveau BAC + 4 en sciences juridiques, économiques, de gestion ou équivalent, ou justifier les soixante (60) crédits de la première année d'un Master (M1) dans les mêmes disciplines ;
- justifier d'au moins deux (2) années d'expérience professionnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Les candidats qui remplissent ces conditions doivent, en outre, passer un test de niveau visant à évaluer leurs connaissances de base. A la suite de ce test, la liste définitive des candidats retenus pour suivre la formation est communiquée à leur organisme d'origine puis publiée sur le site internet du COFEB.

Ce test porte sur des épreuves de comptabilité générale, de monnaie et crédit, de microéconomie, de macroéconomie et de mathématiques financières du programme de Maîtrise en Économie.

#### FINANCEMENT DE LA FORMATION

La BCEAO accorde des bourses d'études aux cinq (5) premiers candidats de chaque État de l'UEMOA déclarés admis et ayant obtenu le plus de points sur les critères de sélection, ci-après, approuvés par le Comité Scientifique du COFEB :

- la note obtenue au test de niveau ;
- l'âge (bonus pour les plus jeunes) ;
- le genre (bonus pour les femmes) ;
- l'expérience professionnelle et le diplôme présenté.

Les lauréats, qui ne bénéficient pas de la bourse BCEAO, peuvent solliciter la prise en charge de leur formation par leur organisme d'origine ou par d'autres structures.

#### DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par la formation, sont invités à s'inscrire en ligne en renseignant le formulaire de candidature disponible sur le lien ci-après : <https://cofeb.bceao.int/formulaire-de-candidature> en y joignant les pièces suivantes (scannées) :

- un extrait de l'acte de naissance ou du jugement supplétif d'acte de naissance ;
- une copie certifiée conforme du diplôme ;
- un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de trois (3) mois ;
- une attestation de travail justifiant deux (2) années d'expérience professionnelle au moins au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- la lettre d'engagement de l'employeur renseignée et signée par le supérieur hiérarchique habilité.

La brochure sur le cycle diplômant ainsi que le modèle de la lettre d'engagement de l'employeur, sont téléchargeables sur le site internet du COFEB à l'adresse suivante :

« [www.cofeb.bceao.int](http://www.cofeb.bceao.int) », onglets « Formations » - « Formation diplômante ».

#### LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE EST FIXÉE AU 31 MAI 2021.

La liste des candidats retenus ainsi que la date du test de niveau seront publiées sur le site internet du COFEB et communiquées aux intéressés.

Les candidats pré-sélectionnés devront déposer un dossier physique contenant les originaux des pièces citées ci-dessus à la Direction Nationale de la BCEAO de leur pays de résidence ou au COFEB, pour les candidats des banques centrales partenaires.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées et des points de bonus leur sont accordés lors de l'attribution des bourses afin de favoriser leur plus grande représentation.

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, S'ADRESSER :

- à la Direction Nationale de la BCEAO dans l'un des États membres de l'UEMOA ;
- au COFEB par téléphone : (+221) 33 839 05 00 ;
- par courrier électronique à l'adresse [courrier.zdepfor@bceao.int](mailto:courrier.zdepfor@bceao.int) ;
- par courrier ordinaire : à l'attention de Monsieur le Directeur des Enseignements et des Programmes de Formation (DEPFOR) – COFEB / BP 3108 Dakar – Sénégal.

<https://cofeb.bceao.int>

## Anti-covid-19

## Le Togo reçoit son premier lot du vaccin Pfizer

Ce nouveau lot de vaccin qui vient s'ajouter à celui d'AstraZeneca, devra permettre au pays de poursuivre sans interruption la vaccination contre la covid-19. « Ce vaccin mis au point par Pfizer-BioNTech est le plus utilisé dans les pays européens. Il est administré par injection dans le muscle du bras. Et, pour qu'il soit le plus efficace possible, il faut recevoir 2 doses. Une dose initiale, puis une deuxième dose 21 jours plus tard », a fait savoir le ministre de la Santé, Moustapha Mijiyawa. Notons que le Togo poursuit sa campagne de



● Samedi, les autorités togolaises ont réceptionné le premier lot du vaccin Pfizer. Au total, 50 310 doses sur les 100 620 promises par l'initiative COVAX.

vaccination. Plus de 260 000 personnes ont été vaccinées contre la covid-19 au Togo avec le vaccin AstraZeneca.

Certains citoyens ont même déjà reçu leur deuxième dose.

Avec icilome.com

## League européenne des champions

## Plus de 19 millions d'euros empochés par Chelsea FC

Chelsea FC remporte son duel face à Manchester City en finale de la League européenne des Champions, ce 29 mai 2021, au stade du Dragon de Porto, au Portugal. Les blues grâce à cette victoire percevront une belle dotation financière.

● Eyram AKAKPO

Le Football club Chelsea de Londres, remporte la League européenne des champions au terme d'une finale apparemment disputée face au vainqueur de la premier League Manchester City. La rencontre a débuté sans round d'observation. Très tôt, les sky blues prennent les choses en main avec un pressing très haut sur l'adversaire. La première grosse occasion interviendra à la 10ème minute quand Werner rate une énorme opportunité, sur un centre de Havertz, qui seul aux six mètres, loupe sa frappe. Le même à la 14ème minute servi dans la surface contrôla mal son ballon. La délivrance interviendra à la 42ème minute par Kai Havertz qui trompe Ederson sur une sublime passe de Mount. Le score restera inchangé jusqu'à la



pause. A la reprise, malgré les assauts répétés des sky blues, la défense des bleus de londres a tenu bon jusqu'à la fin de la partie, remportant donc la deuxième league des champions de son histoire. Outre l'enjeu sportif, cette finale représente un intérêt financier considérable. Les deux équipes finalistes vont empocher une somme de 15 millions d'euros et Chelsea le vainqueur touchera 4 millions d'euros supplémentaire. A ces montants, s'ajoutent ceux accumulés par chaque

club depuis le début de cette édition 2020-2021, qui sont répartis comme suit : participation à la phase de poules (15,25 millions d'euros) ; victoire lors de la phase de poules (2,7 millions d'euros) ; match nul lors de la phase de poules (900.000 euros) ; participation aux 8ème de finale (9,5 millions d'euros) ; participation aux quarts de finale (10,5 millions d'euros). Cette finale de la League des champions marque la fin de la saison 2020-2021 en Europe.

## Transformation du manioc au Togo

## Le PNUD octroi 50 Millions Fcfa aux femmes des Lac 4

Le manioc sera à nouveau mis en valeur dans la commune Lacs 4 Anfoin.. Après plus d'une année de négociations, le Programme des nations unies pour le développement PNUD va enfin financer la construction de trois unités de transformation de manioc dans la commune.

Le jeudi 27 Mai dernier, une délégation du Programme des Nations Unies pour le Développement avec à sa tête le représentant résident Aliou Mamadou DIA était en tournée dans la commune Lacs 4 en compagnie de l'honorable députée Esther Ayélé GABIAM de la circonscription électorale Lacs/Bas-Mono. Il s'est agi de visiter les groupements des femmes qui font la transformation du manioc. Que ce soit à Koutigbé dans le canton de Anfoin Centre ou encore à Tokpo dans le Canton de Ganavé, la délégation du PNUD a touché du doigt les réalités liées aux conditions de travail difficile de ces femmes qui sont dans la transformation du manioc en ses dérivés. Selon le Représentant Résident du PNUD au Togo, son organisation a pour soucis majeurs le développement des populations. « Nous savons tous que le développement ne peut se faire sans la base. C'est pourquoi au niveau du PNUD, nous disposons de plusieurs programmes et projets tournés justement vers cette base



● Le manioc sera à nouveau mis en valeur dans la commune Lacs 4 Anfoin.. Après plus d'une année de négociations, le Programme des nations unies pour le développement PNUD va enfin financer la construction de trois unités de transformation de manioc dans la commune.

en question », a indiqué Aliou Mamadou DIA. Et d'ajouter : « Que c'est pour le bien-être de la base que nous allons implanter dans la commune Lacs 4 et dans un délai 6 mois, trois unités de transformation de manioc ». D'un coût total de plus de 50 millions, ces unités de transformation selon la députée Esther Ayélé GABIAM « Contribueront à l'amélioration des revenus des membres des groupements ruraux et au développement des emplois ruraux dans les villages d'implantation des-

dits groupements et des unités de transformation et de production d'huile de noix de palme (huile rouge) et de coco (yovonémi). Ces unités seront installées dans les cantons composant la commune des Lacs 4 à savoir Koutigbé dans le canton d'Anfoin Centre, à Tokpo dans le canton de Ganavé puis Fiata dans le canton de Fiata. Pour la petite histoire, Il est à rappeler que la toute 1ère usine de transformation de manioc au Togo fut installée à Anfoin plus précisément à Ganavé en 1954.

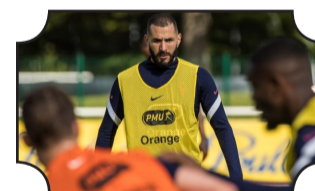
Source : Le Correcteur

## Équipe de France

## Karim Benzema raconte son retour à Clairefontaine

Présent en conférence de presse ce dimanche avec l'équipe de France, Karim Benzema a fait part de son bonheur d'être à nouveau sélectionné avec les Bleus pour disputer l'Euro 2020.

J'ai déjà dit merci à Didier. Vous voulez que je le dise devant vous ? Merci Didier ! ». C'est ainsi que Karim Benzema a terminé, avec humour, sa première conférence de presse tenue ce dimanche avec l'équipe de France, un événement qui n'était plus arrivé depuis cinq ans. De quoi laisser imaginer l'état d'esprit dans lequel se trouve l'attaquant du Real Madrid après avoir retrouvé le château de Clairefontaine, un lieu qu'il connaît bien, lui



● Karim Benzema à l'entraînement avec les Bleus ©Maxppp

qui a déjà porté le maillot des Bleus à 81 reprises depuis le début de sa carrière. Forcément, devant les journalistes, la prise de parole du nouveau numéro 19 de l'équipe de France était très

attendue. Et Karim Benzema, tout en esquivant avec malice les questions sur l'élément déclencheur de son retour en Bleus qu'a été sa rencontre avec Didier Deschamps, ou encore ses retrouvailles attendues dans les prochaines heures avec Olivier Giroud après l'épisode du karting et de la FI, en a alors profité pour exprimer son bonheur de pouvoir enfin regoûter aux joies d'une convocation avec le groupe France.

Avec footmercato.net

## Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

## MARBRE - PIERRE - GRANITE

La morale de notre travail est la force  
d'unir notre professionnalisme pour  
satisfaire nos clients.

Travail professionnel de qualité



**LA MAIN DU MARBRE**

**WWW.LAMAINDUMARBRE.COM**

contact@lamaindumarbre.com

**+228 918 943 13/921 408 56**